

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU CERTIFICAT PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE
L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Le Recteur de région académique Nouvelle-Aquitaine,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6 ;

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1 ;

Vu le code du sport, notamment les articles R. 212-10-1 et suivants ;

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon ;

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État en Guyane ;

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre ;

Vu le décret du 12 mars 2025 portant nomination de Monsieur Jean-Marc HUART, recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine, recteur de l'académie de Bordeaux ; Le ministre de l'Éducation nationale, la ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative,

Vu l'arrêté du 26 février 2019 portant création de la mention animateur d'activités et de vie quotidienne du CPJEPS ;

Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du **jury le 16 janvier 2026** ;

ARRÊTE

Article 1^{er}. - Le Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, mention animateur d'activités et de vie quotidienne est attribué aux personnes dont les noms suivent :

Civilité	Nom	Prénom
Madame	BARRES	Samantha
Monsieur	BEDECHIAN	Bryan
Madame	BEHAGUE	Laetitia
Madame	BENZINA	Taslim
Madame	BONIN - - DIAS DOS REIS	Linda
Monsieur	CALMELS	Antoine
Madame	CARREIRA HENRIQUES	Bruna
Monsieur	CHATEAUX	Pascal
Monsieur	CHOISY	Lucas
Madame	DELBOS	Léa
Monsieur	FAUCOUNEAU	Paolo
Monsieur	GANDOUR	Milan
Madame	GARROUTY	Mailys
Madame	GOINAUD	Clarisse
Monsieur	GUERREIRO	Antony
Monsieur	GUYOT	Florian

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Monsieur	IRUJO	Mickaël
Monsieur	JORDANA	Sébastien
Madame	LAFFARGUE	Laury
Madame	LARABI	Khadidja
Monsieur	LAUSSUCQ	Matéo
Madame	LIME	Sarah
Madame	MELIN	Enora
Madame	MÉNARD	Sandrine
Madame	MILLEROT	Maëna
Madame	NICOT	Emma
Monsieur	PARCABE	Kieran
Monsieur	PARGADE	Curtis
Monsieur	PÉRIER	Nathaël
Monsieur	RAMALHO	Thomas
Madame	THOMANN	Isabelle
Madame	TORONKA	Kouta

Article 2. – Le délégué régional académique Nouvelle-Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bruges, le 16/01/2026

Pour le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine,
Recteur de l'académie de Bordeaux,
Chancelier des Universités et par délégation,
Le Chef de pôle formation-certification-emploi



Sébastien DARTAI